

A Expérience dans l'industrie

Expérience dans l'industrie : Minimum de quinze (15) années d'expérience pertinente au Canada dans la profession/ discipline pour laquelle vous demandez la certification. **Dix (10) crédits pour chaque année d'expérience.**
(Veuillez remplir une liste des projets)

B Expérience de métier

Expérience de métier : Toute expérience professionnelle acquise à titre de compagnon dans un métier de la construction pertinent donne droit à des crédits de certification.

Métier : _____ Certifié : Oui Non

N° de qualification professionnelle : _____ (copie ci-annexée)

C Expérience connexe en gestion

Expérience connexe en gestion : Vous détenez un certificat Sceau d'or dans la (les) profession(s) ci-dessous :

Estimateur Surintendant Gestionnaire de projet Gestionnaire de projet de maître d'ouvrage
Coordonnateur de la sécurité

Vous ne détenez pas de certificat Sceau d'or actuellement, mais vous avez de l'expérience dans une des professions de gestion du Sceau d'or indiquées ci-dessus

D Éducation et formatio

Éducation formelle

- Annexez une preuve attestant du niveau d'études atteint (*non requis pour les études secondaires*)
- Dans le cas d'études à l'étranger, veuillez fournir un certificat d'équivalence canadienne.

| Niveau d'études | Nom de l'établissement d'enseignement / Ville | Programme d'études terminé | Durée et détails |
|---|---|--|---|
| <i>Études secondaires</i> | | Programme général <input type="checkbox"/> | N ^{bre} d'années d'études _____ Complétées en _____ |
| | | Programme technique <input type="checkbox"/> | |
| <i>Études collégiales</i> | | Technicien <input type="checkbox"/> | N ^{bre} d'années d'études _____ Complétées en _____ |
| | | Technologue <input type="checkbox"/> | |
| | | Autre <input type="checkbox"/> | |
| <i>Études universitaires</i> (diplôme relié à l'industrie) | | | N ^{bre} d'années d'études _____ Complétées en _____ |

Cours spécialisés de l'industrie : Annexez les certificats, les relevés de notes ou toute autre preuve de réussite.

| | Nom du cours et description | Établissement / Organisme | Année | Durée (heures) |
|----|-----------------------------|---------------------------|-------|----------------|
| 1. | | | | |
| 2. | | | | |
| 3. | | | | |
| 4. | | | | |
| 5. | | | | |

E

Lettre de recommandation de votre employeur actuel est annexée.

F

Frais de demande : 300 \$ plus la TPS ou TVH applicable pour chaque certificat Sceau d'or.

Chèque payable à l'ACC

Visa MasterCard

Titulaire de la carte _____ N° de carte _____
(en lettre moulées)

Date d'expiration ____/____/____ Signature _____

Désirez-vous un reçu? Oui Non

Les frais peuvent être modifiés sans préavis. Numéro d'inscription à la TPS R106844624. Tous les frais seront remboursés si la demande est refusée.

G

Signature _____ Date _____

POURQUOI DÉSIREZ-VOUS OBTENIR LA CERTIFICATION SCEAU D'OR?

Perfectionnement personnel Demande/exigence de l'employeur Améliorer vos possibilités d'emploi

Faciliter votre mobilité géographique

AUTRE (veuillez préciser)

Où avez-vous entendu parler du programme Sceau d'or? _____

LISTE DE VÉRIFICATION

Avez-vous annexé les documents suivants à votre demande?

- Lettre de recommandation/d'attestation de l'employeur
- Liste des projets signée et datée
- Certificat de qualification professionnelle
- Diplôme d'études (copie)
- Certificat ou description de cours spécialisés de l'industrie (copie)
- Paiement de **300 \$ plus la TPS ou TVH applicable** par certificat

**Veuillez faire parvenir la présente demande à
votre association locale ou provinciale de la construction.**

LISTE DE PROJETS

Veillez annexer une liste des principaux projets auxquels vous avez été associé pour chaque année à titre de gestionnaire de projet, de surintendant, d'estimateur ou de gestionnaire de projet de maître d'ouvrage. (Photocopiez la liste ci-dessous au besoin.)

| | |
|---|-------------------------|
| Nom du projet : | Valeur du contrat en \$ |
| Description : | Année : |
| Employeur : | Titre du poste : |
| Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal : | |
| Personne-ressource : | No de téléphone : |
| | |
| Nom du projet : | Valeur du contrat en \$ |
| Description : | Année : |
| Employeur : | Titre du poste : |
| Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal : | |
| Personne-ressource : | No de téléphone : |
| | |
| Nom du projet : | Valeur du contrat en \$ |
| Description : | Année : |
| Employeur : | Titre du poste : |
| Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal : | |
| Personne-ressource : | No de téléphone : |
| | |
| Nom du projet : | Valeur du contrat en \$ |
| Description : | Année : |
| Employeur : | Titre du poste : |
| Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal : | |
| Personne-ressource : | No de téléphone : |
| | |
| Nom du projet : | Valeur du contrat en \$ |
| Description : | Année : |
| Employeur : | Titre du poste : |
| Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal : | |
| Personne-ressource : | No de téléphone : |
| | |
| Nom du projet : | Valeur du contrat en \$ |
| Description : | Année : |
| Employeur : | Titre du poste : |
| Maître d'ouvrage/Entrepreneur principal : | |
| Personne-ressource : | No de téléphone : |
| | |

Je déclare que les renseignements fournis sont vrais et exacts au mieux de ma connaissance.

Signature

Date

A. Expérience dans l'industrie

- **Expérience dans l'industrie :** Pour être admissible à titre de cadre d'expérience, vous devez avoir un minimum de quinze (15) années d'expérience au Canada dans la profession pour laquelle vous demandez la certification. Votre expérience sera considérée jusqu'à la date précisée dans votre demande. L'expérience acquise à l'étranger n'est pas acceptée.
- **Expérience dans la construction domiciliaire :** L'expérience dans le secteur de la construction domiciliaire est reconnue seulement si les projets se rapportent à « des bâtiments à étages multiples, des bâtiments multifamiliaux ou des structures coulées sur place ou à charpente d'acier ».
- **Sans but lucratif :** Tout travail effectué pour des organismes sans but lucratif, des gouvernements, etc. n'est pas admissible à des crédits pour l'expérience, sauf pour les demandes de gestionnaire de projet de maître d'ouvrage.
- Si le titre de votre poste n'est pas le même que celui de la désignation professionnelle du Sceau d'or, par exemple coordonnateur de projet plutôt que gestionnaire de projet, vous devez fournir une description de travail.

B. Expérience de métier

Si vous ne détenez pas un certificat de qualification dans un métier, veuillez fournir une lettre de votre employeur actuel ou d'un employeur précédent attestant de votre expérience professionnelle et expliquant que vous possédez les compétences équivalentes à celles d'un compagnon certifié.

D. Cours spécialisés de l'industrie (CSI)

Le Comité Sceau d'or de l'ACC a élaboré un Guide de certification qui décrit les cours acceptables en gestion de la construction qui sont reconnus par le programme et qui correspondent aux catégories suivantes :

| | |
|--|--|
| Vue d'ensemble de l'industrie de la construction | Sécurité en matière de construction |
| Droit et contrats de la construction | Communications |
| Gestion des ressources humaines | Estimation |
| Contrôles des chantiers de construction | Planification et établissement des calendriers |
| Contrôle des coûts de projet et comptabilité | Gestion de projet |
| Environnement | |

** Les cours doivent être des cours de gestion plutôt que des cours techniques.*

Veuillez consulter le site Web du Sceau d'or au **www.goldsealcertification.com** pour obtenir une description des cours ou séances acceptables. Une liste des cours accrédités est également affichée sur le site Web.

Formule de calcul des crédits de CSI

Séance de 6 heures (séminaire ou atelier) = **1 crédit**

Cours de 30 heures lié à l'industrie = **5 crédits**

E. Lettre de recommandation

Travailleur autonome : Si le candidat travaille de façon autonome depuis plus de cinq ans, aucune lettre n'est requise. Si le candidat est travailleur autonome depuis moins de cinq ans, une lettre d'un client est requise.

LISTE DE PROJETS

Pour démontrer son expérience, le candidat doit fournir une liste de projets signée et datée.

- Pour ce qui est des renseignements requis sur les projets, indiquez dans votre liste de projets les principaux projets auxquels vous avez été associé au cours d'une année donnée en tant que gestionnaire de projet, surintendant, estimateur ou gestionnaire de projet de maître d'ouvrage. Vous pouvez utiliser le modèle de présentation qui est fourni pour dresser la liste de vos projets. (Veuillez photocopier ce modèle au besoin.)
- Pour que le Comité d'étude des demandes du Sceau d'or puisse approuver votre expérience dans l'industrie, il est important que votre liste de projets comprenne ce qui suit : une brève description de vos antécédents de travail; le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de tous les employeurs; les titres de poste et les responsabilités; les projets sur lesquels vous avez travaillé, y compris le nom, la description, la valeur du contrat, l'année et les références pertinentes.
- Il est essentiel de fournir une description claire des responsabilités dont vous vous êtes acquittées au cours des années. Les titres de poste ne fournissent pas suffisamment de détails concernant la nature du poste occupé.
- Vous n'avez qu'à indiquer seulement un projet par année.
- Si vous indiquez deux professions pour un même projet, par exemple estimateur et gestionnaire de projet, vous aurez droit à seulement un crédit correspondant à une demi-année pour le projet en question.

LE SYSTÈME DE CRÉDITS SCEAU D'OR

Pour être admissible à la certification Sceau d'or en tant que cadre d'expérience, vous devez avoir obtenu un minimum de 200 crédits, lesquels sont répartis comme suit :

Expérience dans l'industrie : 10 crédits par année d'expérience (minimum de 150 crédits).

Qualification professionnelle ou l'équivalent : 20 crédits si vous présentez une demande à titre d'estimateur ou de gestionnaire de projet; 30 crédits si vous présentez une demande à titre de surintendant.

Compétences connexes en gestion :

1) Toute expérience dans une des autres professions menant à la certification Sceau d'or;
5 crédits par année, jusqu'à concurrence de 10 crédits par profession.

OU

2) 30 crédits si vous avez une certification Sceau d'or dans une ou plus d'une des professions Sceau d'or.

Éducation et formation : (minimum de 25 crédits, maximum de 50 crédits)

| | |
|--|--|
| Diplôme d'études secondaires | (5 crédits) |
| Diplôme d'études collégiales lié à l'industrie – technicien ou technologue | (25 crédits) |
| Diplôme d'études universitaires lié à l'industrie | (30 crédits) |
| Formation en gestion liée à l'industrie | (1 crédit pour chaque 6 heures de formation) |